

Compte-rendu AG du GFAM Béarn du 04-10-2009

L'AG qui a eu lieu dans la bergerie auto-construite du GFAM, s'est ouverte sur un mot de bienvenue, rappelant à tous, à quel point la réalisation de la bergerie est une victoire politique et sociale dans notre petite vallée.

Personnes présentes : 42 dont 36 votantes.

Pouvoirs par procuration : 39.

1-Présentation du rapport d'activités (envoyé avec la convocation à l'AG) :

4 sujets ont donné lieu à débats ou précisions.

● **Electrification de la bergerie :**

Une commission technique travaillera cet hiver sur le sujet afin d'étudier la faisabilité et le coût. En attendant, *l'AG a donné son accord « pour une orientation vers une autonomie énergétique »*. Vote : 72 pour et 3 abstentions.

Débat précédant le vote :

« Quels sont les besoins ?

- ✓ Exemple de Listo → 5 kwatt pour la machine à traire. On reste dans une dimension humaine d'élevage, d'où des besoins faibles (3,5 kwatt suffiraient).
- ✓ La commune de Bedous a un projet d'électrification (traditionnel ou énergie renouvelable) dans les cartons, mais pas d'argent.
- ✓ Si le GFAM doit se positionner rapidement, il est nécessaire de faire le choix aujourd'hui.
- ✓ Les cabanes en montagne vont être équipées en 220 v ; peut-être pourrions nous récupérer le vieux matériel ?
- ✓ La question aurait du être résolue au départ, mais les difficultés avec la commune nous ont amenés à nous centrer sur l'obtention de la parcelle.
- ✓ Si un jour, le réseau est là, on pourra toujours se brancher. Est-ce que Maxime est intéressé par le secteur ? Mais le choix de l'énergie nous revient car nous sommes propriétaires de l'outil de travail.
- ✓ Est-ce que l'on peut vivre avec ce genre d'équipement ? ex de Listo.
- ✓ Les poteaux, c'est le nucléaire, donc pas question.
- ✓ Si on fait une demande à la commune, on participe à l'augmentation de la valeur foncière des granges.
- ✓ Ne pas oublier le coût d'une installation autonome. Mais si on se débrouille, les coûts ne sont plus les mêmes.
- ✓ Besoin d'un vote sur les objectifs ; suivra la question des moyens. Nouvelle AG si modifications. »

● **Le bail de la bergerie :**

Vote de l'AG : le montant du bail de la bergerie doit couvrir les charges du GFAM (taxes foncières et assurances) ; 71 pour, 2 contre et 2 abstentions.

La bergerie est assurée en valeur à neuf ; Maxime et Elodie assurent l'entretien courant et s'il y a un gros problème, on trouvera l'argent.

Débat précédant le vote :

- ✓ « Nous faisons fausse route en fixant un loyer très bas ; ça ferait de la trésorerie pour un autre projet.
- ✓ L'argent du loyer ne peut être affecté qu'au fonctionnement ; il ne peut être affecté aux parts sociales.
- ✓ Ce n'est pas aux fermiers du GFAM de financer les futurs projets.
- ✓ Qui assure la surveillance de la maintenance ?
- ✓ Est-ce que l'on couvre le fonctionnement avec le nouveau loyer ? Maxime et Elodie payent déjà le fonctionnement au travers du bail pour les terres ; idem pour Mireille et Marc.
- ✓ Ca serait bien de faire un travail au comité de gérance sur les frais de fonctionnement.
- ✓ De même, il faudrait lister les charges d'entretien courant de la bergerie.
- ✓ Un loyer qui couvre juste les charges, c'est hyper bas ; un peu plus élevé, c'est une moyenne mesure.
- ✓ Les frais de fonctionnement ont un côté angoissant, donner gratuitement, c'est un moteur.
- ✓ Un loyer plus élevé, c'est dommage par rapport à notre philosophie. Le GFAM, ce n'est pas ça : pour un loyer minimum. »

● **Précisions sur notre participation à l'opération « Yvelines sans OGM ».**

● **Avenir du GFAM :**

Comme l'économie solidaire n'est pas au goût du jour, il est nécessaire de se pencher sur les questions juridiques.

Présentation du nouveau montage juridique des GFAM du Larzac : transformation en asso Loi 1901, couplée avec une SCI.

Une réflexion plus poussée est nécessaire sur le sujet.

Vote sur le rapport d'activités ; adopté à l'unanimité.

2- Rapport financier :

Bilan financier au 01-10-2009

	<u>Où va l'argent ?</u>				<u>Comptes banque</u>			<u>D'où vient l'argent ?</u>			
	Construction Bergerie	Impôts fonciers	Frais de fonctionnement	Achat terres	Dépenses	Recettes	Parts sociales	Cotisations fct	Ferme		Dette
1						1-10-2008	16275,86	16076,44	199,42		
2	26763,30	58	312,92	695	27832,13		22714,91	22700	10	152	2,91
3						1-10-2009	11308,64	11300	11,55		
	1a	2a	3a	4a	A		B	1b	2b	3b	4b

Légende :

- En ligne 2 : $A = 1a + 2a + 3a + 4a$
 $B = 1b + 2b + 3b + 4b$
- En lignes 1 et 3, on lit, en colonne A le solde bancaire, et sa répartition en colonnes 1b et 2b.
- En ligne 2, on lit la répartition des dépenses et recettes de l'année.

Vote du bilan financier : 73 pour et 2 abstentions.

3- Renouveau du Comité de Gérance :

Une démission de Prisca LUCE .

3 sortants qui se représentent : Roger BOURCHANIN, Blaise SIVADON, Monique SIVADON.

2 nouveaux candidats : Louis GANDON et Dominique PETUYA.

Vote : les cinq candidats sont élus à l'unanimité.

4- Le projet GEY :

Au jour de l'AG, 200 parts ont été récoltées ; il en manque 300. Il est donc nécessaire d'activer la souscription. Diffusion dans journal, Internet, idée des AMAP de Midi-Pyrénées avec le cinéma « Utopia » de Toulouse à imiter en Béarn...

Débat :

- ✓ « Associer la vente des terres à un projet précis serait plus dynamique.
- ✓ Le temps de la mise en place d'un nouveau projet n'est pas un handicap.

Une transmission, ce n'est pas « l'usine » ; ça illustre bien la dimension humaine de notre travail.

- ✓ Muriele et Gérard ont des échéances, il faut activer la souscription.
- ✓ Un prêt relais ? impossible avec le GFAM .
- ✓ Il serait utile de modifier les panneaux d'information réalisés, en signifiant que l'achat des terres et des granges est la 1^{ère} étape du projet. Il faudra certainement modifier l'outil en fonction du projet retenu. »

5 candidats se sont présentés pour le projet. Un seul semble bien avancé, celui de Bénédicte. C'est un projet mixte : un petit troupeau de brebis laitières avec fabrication de fromage, et l'accueil. Une réelle fonction de production est envisagée ; la ferme n'est pas juste un support pour l'accueil, même si les 2 idées sont liées. La partie accueil serait prise en charge par Nina, future éducatrice, et qui s'associe au projet. Un souci pédagogique aussi : elles envisagent de recevoir des personnes susceptibles d'être bergers pour leurs faire découvrir le métier.

Bénédicte est parrainée par le CIVAM et l'association GRAINE. Elle dispose de 3 ans pour se lancer, avec aides administrative et financière. Une installation progressive est possible ; Elle démarre cet hiver avec 30 brebis sur un lieu de transition...à suivre.

5- Questions diverses :

Lors de la Conférence de Copenhague sur le climat, Greenpeace envisage une présence, nuit et jour, sur une place de Pau. Est-ce que le GFAM s'associe à cette manifestation, sachant que Greenpeace est en recherche de partenaires ?

Débat (animé) précédant le vote :

- ✓ « Le GFAM serait solidaire et prendrait partie au côté de Greenpeace par rapport au climat.
- ✓ Ce que Greenpeace demande, c'est une présence.
- ✓ Ce n'est pas tout à fait les mêmes buts que « Yvelines sans OGM », le GFAM ne peut pas être signataire.
- ✓ Le GFAM peut être témoin des ses actions ; là, ce n'est pas le cas, on ne peut pas s'y associer.

✓ Si on dit oui, on est associé à l'action ; c'est important de mandater quelqu'un.

✓ Ce n'est pas la même chose de participer à quelque chose où l'on témoigne de l'expérience du GFAM, et de participer à un appel , le signer ; ce n'est pas le rôle ou le but du GFAM.

✓ C'est un débat infernal, il faut se baser sur les statuts.

✓ Il n'y a pas de références sur les statuts ; on est en AG, on peut voter.

Vote : Est-ce que le GFAM s'associe à cette manifestation ?

Pour : 34

Contre : 10 et 31 abstentions.

Fin de l'AG.

NB :

Lors d'une réunion du Comité de Gérance début novembre 2009, un débat, à nouveau animé, s'est installé au sujet du vote sur la participation du GFAM à l'action de Greenpeace à Pau.

Il en est ressorti:

1. que les questions diverses, non présentées sur la convocation de l'AG, ne peuvent donner lieu à un vote en AG. Entre autres raisons, il y a le respect des adhérents qui ont donné un pouvoir et qui n'en sont pas informés.
2. Dans tous les cas, cette question sera à nouveau abordée à la prochaine AG.
3. Questions : ► le rôle du GFAM est-il de participer à de tels évènements ?
► quelle est la signification d'un tel vote : 34 Pour, 31 Abstentions et 10 Contre ?